



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
SAGUENAY-LE FJORD

MÉMOIRE

PROJET DE LIGNE À 735 KV ENTRE LES POSTES MICOUA ET DU SAGUENAY PAR HYDRO-QUÉBEC

Déposé par :

Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord

20 février 2019

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION

La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord (CCISF) est un organisme à but non lucratif qui s'est donné la mission d'être un acteur incontournable du milieu économique régional tout en assurant un rôle d'influence favorisant le développement et le maillage des gens d'affaires sur tout le territoire qu'elle dessert, à savoir celui de la MRC du Fjord-du-Saguenay ainsi que de la MRC de Saguenay. Comptant environ 1 000 membres, la CCISF est l'un des plus grands regroupements de gens d'affaires au Québec. Elle cumule plus de 120 ans d'histoire et d'influence régionale. La CCISF est membre de la Fédération des chambres de commerce du Québec, laquelle regroupe plus de 130 chambres et représente plus de 50 000 entreprises qui exercent leurs activités dans tous les secteurs de l'économie du Québec, et ce, partout dans la province.

PRÉAMBULE

La CCISF accueille de façon positive le projet de ligne à 735 kV entre les postes Micoua et Saguenay présenté par Hydro-Québec et souhaite donc appuyer celui-ci dans le cadre du processus du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en cours. En effet, à la suite de la consultation de documents relatifs au projet et de la soirée d'information tenue à Jonquière le 21 janvier dernier, notre organisation estime que ce projet serait porteur de retombées économiques importantes pour le Québec et particulièrement pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean, en plus de sécuriser cet important corridor du réseau de la société d'État qu'est Manic-Québec, de libérer la puissance énergétique élevée de ce dernier et de contribuer au maintien de la fiabilité du réseau électrique. Déjà, le promoteur a fait connaître son intention de mettre en place des mesures visant à favoriser les retombées régionales. En tant que chambre de commerce, nous ne pouvons que saluer cette initiative.

Bien que la mission de la Chambre de commerce soit de nature économique et que nous ne disposions d'aucune ressource spécialisée en environnement, notre organisation a des préoccupations environnementales importantes. Aucun projet, même s'il est porteur de retombées économiques significatives, ne devrait voir le jour s'il ne répond pas aux normes environnementales en vigueur. Sur ce point, la CCISF n'est pas préoccupée en rapport avec le projet à l'étude. Hydro-Québec démontre une conscience environnementale et sociale importante notamment avec les consultations et les études réalisées, ainsi que les moyens d'information mis en place.

UN PROJET NÉCESSAIRE

En tant que société, nous avons le devoir de faire des choix éclairés qui tiennent compte des besoins actuels tout en anticipant ceux de demain. Le projet déposé par Hydro-Québec va en ce sens. En effet, les consommateurs d'hydroélectricité doivent pouvoir compter sur un réseau fiable en mesure de répondre à leurs besoins actuels et futurs. La construction d'une ligne spécifique à 735 kV entre les postes Micoua et Saguenay nous semble donc requise puisqu'elle permettra notamment à Hydro-Québec de se doter d'une ligne disposant de critères de robustesse supérieurs, assurant ainsi à ses clients une meilleure fiabilité du réseau, peu importe les conditions météorologiques. La ligne proposée permettra également de réduire les pertes électriques et d'améliorer la flexibilité d'exploitation du réseau de transport de l'hydroélectricité produite, ce qui devrait avoir un effet positif direct sur la productivité de la société d'État.

Dans le contexte où des projets industriels importants sont actuellement à l'étude ou en voie de développement au Saguenay—Lac-Saint-Jean, il nous apparaît essentiel d'appuyer le projet d'Hydro-Québec. Ce dernier viendra en effet garantir aux projets privés l'accès à un service fiable pour les décennies à venir.

CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Comme nous l'avons mentionné dans le préambule du présent document, la mission de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord est reliée à l'économie et bien que nous ayons des préoccupations environnementales, nous ne disposons pas de l'expertise requise pour évaluer les impacts environnementaux du projet. La CCISF est toutefois confiante que l'élaboration du tracé reliant les postes Micoua et Saguenay ait été réalisée en respectant les contraintes environnementales, techniques et sociales.

Nous tenons d'ailleurs à souligner le travail de consultation du milieu réalisé par Hydro-Québec depuis 2016 ainsi que la collaboration des communautés innues touchées par le projet, soit Mashteuiatsh, Pessamit et Essipit. Nous sommes en mesure d'apprécier les nombreuses activités de communication mises en place par Hydro-Québec. En plus de rencontrer les organismes du milieu, les acteurs économiques de la région et les gens directement touchés par le projet afin de bonifier celui-ci, Hydro-Québec a initié divers moyens de communication destinés non seulement aux gens touchés par le projet, mais également à la population en général. Ainsi, une ligne info-projet et un site Internet dédiés à la ligne Micoua-Saguenay sont accessibles à quiconque souhaite avoir de l'information. La Chambre de commerce salue ces initiatives et encourage le promoteur à poursuivre en ce sens.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Selon Hydro-Québec, la construction de la ligne électrique proposée requiert un investissement estimé à environ 690 M\$. En termes de retombées, la société d'État évalue qu'approximativement 80 % de cette somme ira à des organisations québécoises, ce qui représente 540 M\$. La région du Saguenay—Lac-Saint-Jean étant directement touchée par le projet, la CCISF tient à s'assurer que les entreprises d'ici tireront avantage des retombées économiques advenant la construction de la ligne électrique. Hydro-Québec se fait rassurante à ce sujet. Selon elle, les retombées économiques directes pour notre région et celle de la Côte-Nord devraient s'élever à environ 50 M\$ et proviendront principalement de l'attribution des contrats de construction et de déboisement, créant ainsi en moyenne 180 emplois durant la construction avec une pointe pouvant atteindre 250 travailleurs.

Dans sa présentation publique du 21 janvier dernier, Hydro-Québec s'est engagée à travailler en étroite collaboration avec les acteurs économiques du Saguenay—Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord afin de favoriser les échanges entre les entreprises de nos deux régions ainsi que les entrepreneurs de ligne. Nous sommes d'avis que cet engagement permettra de favoriser les retombées régionales. Notre région dispose d'une main-d'œuvre qualifiée et la CCISF serait heureuse de voir les travailleurs d'ici participer à la réalisation du projet.

Au-delà des retombées directes, la Chambre de commerce tient à souligner que la réalisation du projet proposé par Hydro-Québec entraînerait des retombées indirectes pouvant représenter de 15 à 20 % de la valeur des contrats attribués. En tant qu'organisation prônant l'importance de l'achat local, nous tenons à rappeler que ce projet représenterait également d'importantes opportunités de retombées reliées à l'hébergement, à la restauration et à d'autres services et biens offerts par nos membres.

CONCLUSION

La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay—Le Fjord appuie la réalisation du projet de ligne de 735 kV par Hydro-Québec entre les postes Micoua et Saguenay. Non seulement la Chambre est confiante que le projet sera réalisé en respectant l'environnement et les gens, mais nous sommes d'avis qu'il est impératif que le Québec se dote d'une ligne de transport de l'électricité plus robuste, optimisée et fiable, qui répondra aux besoins actuels et futurs des utilisateurs.